



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E1621

VALABLE JUSQU'AU 07/06/2025

ÉDITÉ LE 24/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/07/2020  
15 245

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC 2620015675

Siret : 312 236 482 00039

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8000837

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010731845804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010731845804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : REBOULET SAS

3 IMPASSE THOMAS EDISON  
ZA LA FAUCHETIERE II  
26250 LIVRON SUR DROME

Téléphone : 04 75 61 60 56

Portable :

Site Internet : www.groupe-aguettaz.fr

E-mail : reboulet@groupe-aguettaz.fr

Responsabilité légale :

GRUPE AGUETTAZ (490 844 305) / AGUETTAZ ERIC PRÉSIDENT

Fax : 04 75 61 24 25

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	08/06/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE  
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A  
497 AVENUE VICTOR HUGO  
B.P. 102  
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.